



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 21 MARS 2024

Réf : CCAS24_19

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 8
Pouvoir : 1
Absents : 3

Date de la convocation : 14 mars 2024

PRÉSENTS : Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAULT, Corinne JARASSIER, Vincent BAUDOUX, Monique GIL, Roselyne NAVEAU.

POUVOIR :
Didier RENAUD représenté par L BARBOTTIN

ABSENTS : Christian MICHAUD, Caroline DELPHIN, Bruno MASSONNEAU

DÉLIBÉRATION N°19

RAPPORTEUR : Lydie BARBOTTIN

OBJET : APPROBATION DE L'ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DÉPENSES (ERRD) 2023 – EHPAD LOUIS ARAGON

Sous la présidence de Mme Lydie BARBOTTIN, le Centre Communal d'Action Sociale examine l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2023 de l'EHPAD Louis Aragon.

L'ERRD 2023 de l'EHPAD Louis Aragon s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses :	2 413 275,43 €
Recettes :	2 407 501,21 €
Déficit de clôture :	5 774,22 €

Section d'investissement

Dépenses :	62 562,73 €
Recettes :	26 155,51 €
Déficit de clôture :	36 407,22 €

Hors de la présence de Monsieur le Président, le CCAS :

- **approuve** l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2023 de l'EHPAD Louis Aragon.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

29 MARS 2024

